

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

Préambule

La réservation est nécessaire pour toute visite de groupe constitué (établissements scolaires, associations...).

Offres pour les groupes

La Maison d'Izieu propose plusieurs types d'activités pour les groupes :

- visites accompagnées
- visites participatives
- ateliers
- rencontre et témoignage
- rencontre avec un(e) artiste
- activités spécifiques pour les groupes souhaitant une activité en langue étrangère
- parcours intermusées avec le Mémorial de la Shoah.

Le descriptif de ces activités est disponible sur le site internet de la Maison d'Izieu, via les liens suivants :

pour les groupes scolaires : <http://www.memorializieu.eu/activites-pedagogiques/>

pour les groupes venant en dehors du cadre scolaire : <http://www.memorializieu.eu/activites-infos-pratiques/accueil-des-publics/1087-2/>

La liste des ateliers est disponible sur la plaquette pédagogique de l'année scolaire en cours et consultable sur le site internet de la Maison d'Izieu www.memorializieu.eu

Les groupes souhaitant effectuer une visite accompagnée seule ou un atelier seul ne pourront être présents qu'une demi-journée sur le site.

Certaines activités sont cumulables au sein d'une même journée :

- visite accompagnée + atelier
- visite accompagnée + témoignage
- atelier + témoignage
- visite accompagnée + atelier + témoignage (si le groupe est présent sur le site de 10h à 17h)
- visite participative + témoignage (si le groupe est présent sur le site de 10h à 17h).

Toute activité de plus de 2h implique automatiquement 1h de temps de pause méridien.

La répartition des activités du groupe au sein de la journée est déterminée par la Maison d'Izieu, et est de son seul ressort, en fonction des autres groupes et visiteurs présents sur le site.

Le service recherche et médiation se tient à la disposition des groupes qui souhaiteraient être accompagnés dans le choix de la thématique d'atelier.

Une permanence téléphonique est ouverte pour cela :

- les lundis, mardis et mercredis entre 16h et 17h, du jour de la rentrée scolaire jusqu'au début des vacances d'automne
- les mardis et mercredis de 16h à 17h du retour des vacances d'automne jusqu'au 31 mai
- les lundis, mardis et mercredis de 16h à 17h du 1^{er} juin jusqu'au début des vacances d'été.

Pour les groupes souhaitant suivre un atelier, la sélection d'une thématique d'atelier est obligatoire pour valider la réservation. Il est possible de changer la thématique de l'atelier jusqu'à 15 jours calendaires maximum avant la venue. Passé ce délai, ce sera la thématique d'atelier initialement choisie qui sera présentée lors de la venue.

Pour demander la modification d'un thème d'atelier : adresser un mail au service réservations à reservation@memorializieu.eu, qui transmettra ensuite la demande au service concerné.

Pour les groupes menant des projets très spécifiques ou des publics demandant un accompagnement particulier, Il est possible sur demande et en fonction des disponibilités de faire venir un membre du service recherche et médiation dans l'établissement en amont de la venue, pour préparer la visite, l'atelier ou la rencontre à venir.

En dehors des visites réservées les week-ends, jours fériés ou les vacances scolaires, la personne accompagnant le groupe se consacre exclusivement à conduire l'activité choisie par le groupe : sauf exception déterminée au cas par cas par la Maison d'Izieu, les visiteurs individuels ne sont pas autorisés à se greffer à des visites de groupes constitués.

La Maison d'Izieu proposant des visites complètes et adaptées, la distribution de questionnaires durant celles-ci n'est pas autorisée.

Jours et heures de réservation possible pour les groupes

Il est possible pour les groupes de réserver une activité du lundi au vendredi (hors jours fériés), durant les heures d'ouverture de la Maison d'Izieu.

Pour les groupes scolaires, l'arrivée sur le site est possible entre 9h10 et 10h30 le matin. Les demandes de réservation impliquant une arrivée du groupe après 10h30 ne seront pas prises en compte. Pour les groupes présents uniquement l'après-midi, l'arrivée sur le site est possible à partir de 13h.

Les groupes non scolaires souhaitant réserver une visite accompagnée du lundi au vendredi (hors jours fériés) seront affectés sur le créneau 15h-17h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et sur un créneau 13h-15h ou 15h-17h les mercredis après-midis.

En dehors de ces plages, il est possible pour les groupes de réserver une visite accompagnée les dimanches et jours fériés lorsque la Maison d'Izieu est ouverte, aux conditions suivantes :

- les groupes ne doivent pas excéder 20 personnes
- l'heure du début de visite devra être impérativement être fixé à 10h ou 13h30, les dimanches ou jours fériés (pas de réservation possible les samedis - hors jours fériés - de septembre à juin)
- le groupe accepte que des visiteurs individuels puissent se greffer à la visite.

Pour les groupes scolaires souhaitant effectuer une visite accompagnée un week-end ou un jour férié, deux cas de figure sont possibles :

- Venue d'élèves avec leurs parents sur l'initiative d'un(e) enseignant(e), et sur la base du volontariat : l'heure du début de visite devra être impérativement fixée à l'un des horaires suivants : 11h, 14h30, 15h30 ou 16h30. Si le groupe est composé de plus de 20 personnes, le groupe sera dédoublé et les deux sous-groupes effectueront leur visite à tour de rôle.
- Venue d'un groupe scolaire de plus de 20 personnes : visite accompagnée possible dans les conditions exposées ci-dessus, moyennant un coût forfaitaire supplémentaire de 200€.

Dans ces deux cas, des conditions tarifaires particulières sont appliquées. Pour connaître le détail de ces tarifs, se reporter à la rubrique « conditions tarifaires ».

- Pas de réservation de groupes les week-ends et jours fériés en juillet et août
- Aucun atelier n'est assuré les week-ends et jours fériés

Conditions tarifaires pour les groupes

Tarifs pour les groupes scolaires, prix par élève et par activité (du lundi au vendredi, hors jours fériés) :

- Visite simple : 2 €
- Visite et atelier : 4 €
- Visite participative : 4 €
- Visite et témoignage : 5 €
- Visite et rencontre d'un(e) artiste : 5 €

Un accompagnateur gratuit pour 10 élèves (primaires et établissements spécialisés), pour 15 élèves pour les collèges, lycées et au-delà.

L'entrée est gratuite pour les assistants de vie scolaire et les chauffeurs de bus.

- Salle hors sac : 0,50 € par personne
- Forfait nettoyage salle de travail en autonomie : 30 €

Toute salle réservée sera facturée.

Parcours intermusées Mémorial de la Shoah / Maison d'Izieu

75€, comprenant seulement une visite (hors coût supplémentaire d'une salle hors-sac), à régler à chaque institution. Possibilité d'aide financière pour les déplacements ; voir auprès de chaque institution.

Venue d'une personne du mémorial dans l'établissement en amont de la visite :

100€ par journée d'intervention et prise en charge par l'établissement des frais de transport selon l'indemnité kilométrique en vigueur.

Groupes hors scolaires à partir de 20 personnes, tarif par personne :

- Adultes : 6 euros
- Jeunes, retraités : 4 euros

Pour les groupes réservant une visite accompagnée les week-ends et jours fériés d'ouverture de la Maison d'Izieu :

- Venue d'élèves avec leurs parents sur l'initiative d'un enseignant sur la base du volontariat : le tarif groupe hors scolaire s'applique si celui-ci est composé de plus de 20 personnes.
- Venue d'un groupe scolaire de plus de 20 personnes : le tarif groupe hors scolaire s'applique majoré d'un coût forfaitaire de 200€ supplémentaire.

Capacités d'accueil

Pour des raisons de sécurité, le site doit respecter une capacité d'accueil limitée à 150 personnes simultanément. Ainsi, la Maison se réserve le droit de refuser des personnes non prévues au moment de la réservation si cette capacité venait à être dépassée.

Conditions de réservation

Les demandes de réservation s'effectuent selon le déroulé suivant :

1. Le groupe formule une demande de réservation à l'aide du formulaire en ligne, accessible via le lien suivant : <https://memorializieu.typeform.com/to/ezuGTV>
2. La Maison d'Izieu étudie la demande, établit le bon de commande correspondant au groupe, ou le recontacte si les éléments indiqués dans le formulaire ne sont pas réalisables.
3. Une fois la date et les activités déterminées entre le groupe et la Maison d'Izieu, la Maison d'Izieu adresse le bon de commande au groupe.

4. La réservation est définitivement validée par le paiement d'un acompte de 30% ou, pour les établissements publics, l'engagement du paiement de 30% du prix global et par l'envoi du bon de commande signé un mois calendaire maximum après la date d'envoi de ce bon de commande par la Maison d'Izieu (ou 1 mois maximum après la date de la rentrée scolaire pour les groupes ayant formulé leur demande lors de l'année scolaire précédente).

Sans règlement ou engagement en bonne et due forme reçu dans ce délai, la réservation est annulée et la date est rendue de nouveau disponible pour une autre réservation.

Pour les règlements d'acompte par virement, nous vous remercions de libeller votre virement comme suit : ACOMPTE + NOM DU GROUPE OU DE L'ETABLISSEMENT. Nous vous remercions également de nous adresser par mail à l'adresse reservation@memorializieu.eu un justificatif de ce virement, ou, pour les établissements publics, le bon de commande signé par l'ordonnateur.

Une fois la réservation confirmée, il n'y a pas d'échange ni de report possible. Pour les établissements publics, en cas de non-venue ou d'annulation n'entrant pas dans un cas de force majeure tel que défini par la loi et la jurisprudence, un montant de 30% du prix global est facturé.

Il est conseillé aux groupes de formuler plusieurs choix de dates. En cas d'indisponibilité de la date choisie en n° 1, la réservation sera reportée sur la date indiquée en choix n° 2, et ainsi de suite.

Pour les groupes qui le souhaitent, il est possible d'établir une demande de devis sans dates.

Pour les responsables de groupe qui souhaitent venir avec plusieurs groupes sur plusieurs dates, merci de remplir un formulaire par groupe et par date souhaitée

Conditions particulières pour certaines activités

- **Visites accompagnées :**
 - Durée indicative d'une visite accompagnée de la maison : 40 minutes
 - Durée indicative d'une visite accompagnée de l'exposition : 1h20

- **Visites participatives :**
 - Les visites participatives s'adressent aux collégiens et aux lycéens
 - Deux groupes maximum simultanément peuvent être accueillis en visites participatives
 - Apporter pour chaque élève un support d'écriture rigide et un crayon à papier
 - Temps de visite indicatif : 4 heures, découpées comme suit :
Matinée : 1 heure dans la maison et 1 heure de travail de recherche dans la partie 1 de l'exposition
Après-midi : 1 heure de travail et 1 heure de restitution

- **Ateliers :**
 - Prévoir a minima un crayon à papier par élève
 - Durée indicative d'un atelier : 2 heures

- **Rencontres et témoignages**

La rencontre doit s'inscrire dans le cadre d'un projet pédagogique mené tout au long de l'année scolaire. La réservation ne sera possible qu'après validation de ce projet par l'équipe de la Maison d'Izieu.

Pour une rencontre le matin : début de celle-ci à 10h ; pour une rencontre l'après-midi, début de celle-ci à 13h30.

Durée indicative d'une rencontre et témoignage : 2h

Si la personne demandée par le groupe pour le témoignage n'est pas disponible aux dates demandées, l'un des ateliers suivants, dont la thématique est proche, lui sera proposé : parcours d'enfants, visite participative (sous réserve de la place disponible) ou aide et sauvetage.

Si le / la témoin ne devait finalement pas être présent(e), la Maison d'Izieu proposera au groupe d'effectuer à la place un atelier sur l'une des trois thématiques ci-dessus. Le tarif atelier sera alors appliqué au groupe.

- **Rencontres d'artistes**

La rencontre doit s'inscrire dans le cadre d'un projet pédagogique mené tout au long de l'année scolaire. La réservation ne sera possible qu'après validation de ce projet par l'équipe de la Maison d'Izieu.

Pour une rencontre le matin : début de celle-ci à 10h ; pour une rencontre l'après-midi, début de celle-ci à 13h30.

Durée indicative d'une rencontre avec un(e) artiste : selon l'artiste retenu et le projet

Si l'artiste demandé(e) par le groupe n'est pas disponible aux dates demandées, l'atelier « Arts et Shoah, dont la thématique est proche, lui sera proposé.

Si l'artiste ne devait finalement pas être présent(e), la Maison d'Izieu proposera au groupe d'effectuer à la place l'atelier « Arts et Shoah ». Le tarif atelier sera alors appliqué au groupe.

- **Parcours intermusées Mémorial de la Shoah / Maison d'Izieu**

Renseignements et réservations : 2 mois minimum à l'avance

Mémorial de la Shoah – tél. : +33 (0)1 53 01 17 38 du lundi au vendredi de 9h30 à 13h

Maison d'Izieu – reservation@memorializieu.eu

- **Visites et / ou ateliers en langues étrangères**

Selon la langue souhaitée, une personne référente est désignée avec laquelle le groupe sera mis en relation après la demande de réservation :

1. pour les groupes anglophones : Sandy Lozano / slozano@memorializieu.eu
2. pour les groupes hispanophones : Aline Chaumont / achaumont@memorializieu.eu
3. pour les groupes italo-phones : Marie Pellegrini / mpellegrini@memorializieu.eu
4. pour les groupes hébreophones : Virginie Genest / vgenest@memorializieu.eu
5. pour les groupes germanophones : volontaire@memorializieu.eu

Des audioguides (gratuits) sont à disposition à l'accueil de la Maison d'Izieu. Si les groupes souhaitent en bénéficier, merci de l'indiquer au moment de la réservation.

- **Partenariat avec les lieux d'hébergement à proximité du musée**

Dans le cadre des partenariats que la Maison d'Izieu peut avoir avec différents lieux d'hébergement situés à proximité du musée, il est rappelé aux groupes qu'il leur appartient de faire les démarches nécessaires auprès de ces établissements pour la demande d'hébergement.

- **Demandes spécifiques**

Pour toute demande n'entrant pas dans le cadre des offres exposées ci-dessus, contacter le service réservation de la Maison d'Izieu au 04 79 87 25 01 les lundis, mardis et vendredis de 10h30 à 12h, et de 15h30 à 17h.

Des audioguides (gratuits) sont à disposition à l'accueil de la Maison d'Izieu. Si des groupes souhaitent en bénéficier, merci de l'indiquer au moment de la réservation.

- **Réservation de salle hors-sac**

La Maison d'Izieu met à disposition des groupes qui le souhaitent des espaces (salles hors-sac) pour le repas de midi. Les groupes sont invités à faire leur demande de réservation de salle hors-sac en même temps que leur demande de réservation d'activité, selon les mêmes modalités (voir le point "modalités de réservation").

Le montant de la réservation d'une salle hors sac est dû par les groupes en ayant réservé une, même si ceux-ci décident une fois sur place de déjeuner en extérieur ou en dehors du site.

Pour des raisons d'espace, les groupes présents uniquement une demi-journée sur le site ne peuvent pas réserver de salle hors-sac.

En fonction des demandes, les groupes acceptent de partager la salle hors-sac qui leur a été attribuée avec un autre groupe, étant entendu que la Maison d'Izieu s'engage à ne jamais dépasser la jauge autorisée pour chacune des salles hors-sac.

Modalités de réservation

Les réservations s'effectuent sur Internet, par le biais d'un formulaire disponible sur le site internet de la Maison d'Izieu, accessible via l'adresse suivante : <https://memorializieu.typeform.com/to/ezuGTV>

Aucune réservation ne sera prise par téléphone, à l'exception de celles des groupes qui ne disposeraient pas d'une connexion Internet. Pour ceux-ci, la réservation pourra s'effectuer en contactant le service réservations aux jours et horaires d'ouverture de celui-ci.

Les formulaires incomplets ne pourront pas être pris en compte.

Il est demandé à chaque groupe de désigner au moment de la réservation au moins une personne responsable du groupe lors de la venue sur le site. Cette personne ou ces personnes sera(ont) l'interlocuteur(trice)(s) de la Maison d'Izieu le jour de la venue.

Règlement

La réservation est définitivement validée par le paiement d'un acompte de 30% ou, pour les établissements publics, l'engagement du paiement de 30% du prix global, et par l'envoi du bon de commande signé un mois calendaire maximum après la date d'envoi de ce bon de commande par la Maison d'Izieu (ou 1 mois maximum après la date de la rentrée scolaire pour les groupes ayant formulé leur demande lors de l'année scolaire précédente).

Sans règlement de l'acompte (ou engagement de règlement pour les établissements publics) dans les délais impartis, la réservation est annulée et la date est rendue de nouveau disponible pour une autre réservation.

Le solde est versé le jour de la venue, selon le nombre réel de personnes présentes.

Pour les établissements publics, le règlement du solde est possible par mandat administratif à 30 jours à compter de la date de la visite. Si le règlement a lieu au-delà de ce délai, il sera appliqué à l'établissement des pénalités de retard au taux en vigueur.

En cas d'annulation, l'acompte reste dû à la Maison d'Izieu. Le solde n'est pas demandé.

Pour les établissements publics, en cas de non-venue ou d'annulation n'entrant pas dans un cas de force majeure tel que défini par la loi et la jurisprudence, un montant de 30% du prix global est facturé.

Aucun remboursement ne sera accordé sauf cas de force majeure tel que prévu par la loi et la jurisprudence.

Modalités de règlement pour les groupes

Les groupes peuvent régler par les moyens suivants, en euros exclusivement :

- Virement
- Mandat administratif (pour les établissements publics uniquement)
- Carte bancaire
- Chèque
- Espèces
- Pass Région*
- Chèques vacances

** Les groupes scolaires souhaitant utiliser leurs Pass Région dans le cadre de leur visite à la Maison d'Izieu peuvent procéder au paiement à distance depuis leur établissement ou sur place à la Maison d'Izieu, au plus tard 48 heures avant la venue sur le site. Le paiement n'est pas possible a posteriori. La Maison d'Izieu n'est pas habilitée à rembourser les billets réglés par Pass Région.*

Documents à fournir pour valider la réservation

- Le formulaire en ligne complété
- Le bon de commande signé

Les groupes certifient disposer d'une assurance responsabilité civile en cours de validité au nom de l'établissement ou de la structure. La Maison d'Izieu se réserve le droit de demander au groupe une attestation d'assurance.

Nombre minimum et maximum de personnes par groupe

- Minimum : 20 (+ 2 accompagnateurs pour les groupes scolaires) / maximum : 90 (+ 9 accompagnateurs pour les groupes scolaires), sous réserve des places disponibles. Pour toute demande particulière au-delà de 90 : nous contacter
- Pour certains groupes de moins de 20 personnes (groupes menant un projet ou un partenariat spécifique avec la Maison d'Izieu, groupes provenant d'établissements spécifiques...): nous contacter au 04 79 87 25 01 les lundis, mardis et vendredis de 10h30 à 12h, et de 15h30 à 17h.
- Pour les ateliers recherche : capacité maximum par groupe : 30 ; dédoublement des groupes à partir de 31 élèves (en cas de changement d'effectif entre la réservation et la venue, c'est l'effectif donné au moment de la réservation qui fait foi)
- Pour les visites participatives : capacité maximale de 32 élèves par groupe.

Âge minimum

Les activités sont proposées pour les groupes à partir du CE2.